

## Qu'est-ce qu'une OPAH-RU ?



L'OPAH-RU a pour objectif d'améliorer les logements anciens dans les quartiers dégradés, de soutenir la rénovation pour améliorer le confort, la sécurité et les performances énergétiques. Le dispositif finance aussi l'adaptation des logements aux personnes âgées ou en situation de handicap. Il lutte contre l'habitat insalubre et encourage la remise en état des logements vacants afin de redonner vie aux centres anciens et d'améliorer le cadre de vie.

## Pour qui et pour quels travaux ?

### L'OPAH-RU concerne :

- Les propriétaires occupants
- Les propriétaires bailleurs
- Les syndicats de copropriétaires

### Dans la préparation de leurs travaux incluant :

- La rénovation énergétique en logement individuel et en copropriété
- L'adaptation d'un logement à la perte d'autonomie ou au handicap
- La remise en état d'un logement dégradé

## Quelles démarches à suivre ?



⚠ Il est impératif de ne pas avoir démarré les travaux avant d'avoir contacté Citémétrie et avoir obtenu les accords de subvention. Les aides seront versées à la suite de la visite de fin de travaux.

Bénéficiez dès maintenant de conseils neutres, gratuits, et sans engagement !

### CITÉMÉTRIE

01 84 83 15 58

[opah-pvd-basseemontois@citemetrie.fr](mailto:opah-pvd-basseemontois@citemetrie.fr)

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



**CITÉMÉTRIE**

L'HABITAT SUR MESURE



**RÉNOVEZ  
VOTRE  
HABITAT**

**BÉNÉFICIEZ D'UN  
ACCOMPAGNEMENT  
ET D'AIDES POUR VOS  
TRAVAUX DE RÉNOVATION !**

La commune de Donnemarie-Dontilly, la Communauté de communes Bassée-Montois et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat ont lancé une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour une durée de 5 ans.

*Réhabilitez, adaptez ou rénovez votre logement dès maintenant !*

# PÉRIMÈTRE DE L'OPAH-RU

Votre habitation figure dans ce périmètre ?

Contactez dès maintenant Citémétrie pour vérifier votre éligibilité et bénéficiez de conseils gratuits et sans engagement dans l'élaboration de votre programme de travaux et le montage de votre dossier de subventions.

